

## COVID-19 Weekly Information Update / Mise a jour de la semaine – AAFC April 9, 2020

\*\*\*\*\* *Le français suit* \*\*\*\*\*

We would like to share with you a few updates related to COVID-19 that you may find of interest. Please do not hesitate to share this information with your networks.

### 1) **Canada Emergency Business Account**

The new Canada Emergency Business Account will provide interest-free loans of up to \$40,000 to small businesses and not-for-profits, to help cover their operating costs during a period where their revenues have been temporarily reduced. Through [EDC](#), the program will provide Canadian financial institutions with additional funding to support micro enterprises. This program will roll out in mid-April, and **interested businesses should work with their current financial institutions.**

To qualify, interested businesses will need to demonstrate that they paid between \$50,000 to \$1 million in total payroll in 2019. Repaying the balance of the loan on or before December 31, 2022 will result in loan forgiveness of 25 percent (up to \$10,000). The objective of this program is to support covering non-deferrable costs of very small business, such as payroll, rent, insurance and utilities.

This tool will help farmers and food processors access the capital they need, at a zero-per-cent interest rate. This will help them cover extra costs over the next number of months if their revenues are temporarily reduced due to the COVID 19 situation.

### 2) **Temporary Foreign Workers**

We would like to remind you that the Temporary Foreign Worker Program has now posted new [FAQs](#) online. These FAQs provide new and updated guidance to employers regarding the payment of wages during the 14-day self isolation period, and should be used by employers and stakeholders to complement the Guidance to Employers that we previously shared with you.

In addition, the [joint letter](#) from the Honourable Patty Hajdu, Minister of Health, and the Honourable Carla Qualtrough, Minister of Employment, Workforce Development and Disability Inclusion, outlines the Government of Canada's expectations of employers seeking to bring in temporary foreign workers to Canada.

### 3) **Additional Details on the Canada Emergency Wage Subsidy**

The Prime Minister, Justin Trudeau, announced changes to the Canada Emergency Wage Subsidy. This subsidy would now be available to eligible employers that see a drop of at least 15 per cent of their revenue in March 2020 and 30 per cent for the following months (see Eligible Periods). In applying for the subsidy, employers would be required to attest to the decline in revenue.

The Government of Canada also announced that all employers would be allowed to calculate their change in revenue using an alternative benchmark to determine their eligibility. For more information, please click [here](#).

#### **4) Temporary Changes to the Canada Summer Jobs Program**

On April 8, the Prime Minister announced temporary changes to the [Canada Summer Jobs program](#) that will help employers hire young Canadians aged between 15 and 30 years during the summer. Employers can receive up to 100 per cent of the provincial or territorial minimum hourly wage for each employee. For more information, please contact your Member of Parliament.

#### **5) Letter of Employment Confirmation – Essential transportation worker**

Following the Government of Canada measures that have been put in place for COVID-19, as well as those of the municipal and provincial legislatures, Transport Canada has worked with industry to identify through a common letter those employed in the commercial motor vehicle and automotive industry in a critical service capacity, as set out in the Government of Canada's [Guidance](#) on Essential Services and Functions in Canada During the COVID-19 Pandemic. To access the letter's template, please click [here](#).

#### **6) Air Freight**

Air Canada posted on their [website](#) that Air Canada Cargo will now accept bookings or live animal shipments, with the exclusion of cats and dogs.

#### **7) CFIA's temporary suspension of certain labelling requirements for foodservice products due to COVID-19**

The CFIA has temporarily suspended certain labelling requirements for foodservice products that have no impact on food safety during the COVID-19 pandemic. As outlined in the [notice to industry](#), under specific conditions, food businesses may:

- sell food products that are made in Canada and intended for foodservice (such as hotels, restaurants and institutions) to consumers through retail if certain specific labelling information is included
- re-import food products made, packaged and labelled in Canada for foodservice use that are labelled according to U.S. labelling requirements to sell to Canadian foodservice without label changes

Flexibility is also provided for labelling format, language requirements and standard container size requirements. This temporary measure aims to ease potential food shortages in the Canadian retail sector, prevent food waste, and support Canada's economy without compromising food safety.

## **8) Fertilizer Canada's Template for Essential Services Letter**

As you know, Public Safety Canada's [Guidance](#) on Essential Services and Functions in Canada During the COVID-19 Pandemic identifies agriculture and agri-food as an essential sector to facilitate the movement of essential workers within and between jurisdictions. Fertilizer Canada kindly agreed to share their essential services [letter](#), which you may want to use as a template.

## **9) Updates – International Trading Partners**

- **United States:**

We continue to monitor issues arising related to truckers crossing the Canada-U.S. border.

The US Customs and Border Protection office at the NY Buffalo/Lewiston bridge will be reducing their agriculture staffing between midnight to 8 am, but the Peace bridge will remain open.

As of Monday, April 6, 2020, as a result of slowdowns in cross-border traffic, the United States Customs and Border Patrol (CBP) will be reducing hours or closing several port of entries (POEs) in Vermont (reduced hours: Moses Line, North Troy, West Berkshire; closed: Canaan, Derby Rte. 5 and Alburgh Springs). All of these POEs will still have an officer on staff 24/7 to allow for emergency vehicles and essential personnel to cross. Canada Border Services Agency (CBSA) has indicated that they are not planning any closures on the Canadian side yet.

Regarding getting physical signatures on the bill of lading, CBSA noted that shipments normally use electronic customs entry and the driver is not required to show the signed bill of lading. If you have any issues related to this, please email the [Roundtable account](#) as soon as possible, with as many details as possible.

- **Mexico:**

Due to the Mexican government's shutdown, Mexico's public health agency, COFERPRIS, is prioritizing import permits for medical supplies to address the COVID-19 emergency, between now and April 30, 2020. Impacted products from this change are limited to fish/seafood products, milk/dairy products, prepared fruit products/jams, and nutritional supplements.

The Mexican National Chamber of Milk Processors (CANILEC) has since clarified that while import permits will continue to be issued, it cannot guarantee that the five business days service standard will be met. As such, CANILEC

recommends that permits are requested in advance of shipments arriving at the border and food shipments should be also be flagged as essential.

Thank you for your continued cooperation and please continue to consult regularly the [AAFC website](#) for updates. Please note that new Q&As have been posted on our website under a new section titled 'Resources and recommendations for the agriculture and agri-food sector'.

Nous souhaitons partager avec vous quelques mises à jour concernant la COVID-19 qui pourraient vous intéresser. N'hésitez pas à partager cette information parmi vos réseaux.

### **1) Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes**

Le nouveau Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes accordera des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 dollars aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif, afin de les aider à couvrir leurs frais de fonctionnement pendant une période où leurs revenus ont été temporairement réduits. Par l'intermédiaire d'[EDC](#), le programme fournira aux institutions financières canadiennes des fonds supplémentaires pour soutenir les micro-entreprises. Ce programme sera lancé à la mi-avril, et les **entreprises intéressées devraient travailler avec leurs institutions financières actuelles**.

Pour être admissibles, les entreprises intéressées devront démontrer qu'elles ont versé entre 50 000 et 1 million de dollars en masse salariale totale en 2019. Le remboursement du solde du prêt au plus tard le 31 décembre 2022 entraînera une remise de prêt de 25 % (jusqu'à 10 000 dollars). L'objectif de ce programme est d'aider à couvrir les coûts non reportables des très petites entreprises, tels que les salaires, les loyers, les assurances et les services publics.

Cet outil aidera les agriculteurs et les transformateurs de produits alimentaires à accéder au capital dont ils ont besoin, à un taux d'intérêt de 0 %. Cela les aidera à couvrir les coûts supplémentaires au cours des prochains mois si leurs revenus sont temporairement réduits en raison de la situation de la COVID-19.

### **2) Travailleurs étrangers temporaires**

Tel que mentionné dans un courriel précédent, le Programme des travailleurs étrangers temporaires a maintenant mis en ligne une nouvelle [Foire aux questions](#). Ces FAQs fournissent des orientations nouvelles et actualisées aux employeurs concernant le paiement des salaires pendant la période d'auto-isolément de 14 jours, et devraient être utilisées par les employeurs et les intervenants pour compléter les lignes directives précédentes que nous avons déjà partagé avec vous.

De plus, la [lettre conjointe](#) de la ministre de la Santé, l'honorable Patty Hajdu et de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, l'honorable Carla Qualtrough, décrit les attentes du gouvernement du Canada à l'égard des employeurs qui souhaitent embaucher des travailleurs étrangers temporaires.

### **3) Information supplémentaire sur la Subvention salariale d'urgence du Canada**

Le premier ministre, Justin Trudeau, a annoncé des modifications à la subvention salariale d'urgence du Canada. Cette subvention est maintenant offerte aux employeurs admissibles qui font face à une baisse d'au moins 15 % de leurs revenus en mars 2020 et d'au moins 30 % au cours des mois suivants (voir Périodes admissibles). Dans leur demande de subvention, les employeurs devront attester la baisse de leurs revenus.

Le gouvernement du Canada a également annoncé que tous les employeurs seraient autorisés à calculer leur changement de revenu en utilisant un autre point de repère pour déterminer leur admissibilité. Pour de l'information supplémentaire, veuillez cliquer [ici](#).

### **4) Changements temporaires apportés au programme Emplois d'été Canada**

Le 8 avril, le premier ministre a annoncé des changements temporaires au [programme Emplois d'été Canada](#) qui aideront les employeurs à embaucher de jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans pour l'été. Les employeurs peuvent recevoir jusqu'à 100 % du salaire minimum en vigueur dans les provinces ou les territoires pour chaque employé. Pour de l'information supplémentaire, veuillez contacter votre député.

### **5) Lettre de confirmation de l'emploi – travailleurs essentiels du transport**

À la suite des mesures du gouvernement du Canada qui ont été mises en place concernant la COVID-19, ainsi que celles des assemblées législatives municipales et provinciales, Transports Canada a travaillé avec l'industrie afin d'identifier à l'aide d'une lettre commune les personnes employées dans l'industrie des véhicules automobiles commerciaux et de l'automobile à titre de service essentiel, comme il est énoncé dans l'[Orientation](#) du gouvernement du Canada sur les services et les fonctions essentiels au Canada pendant la pandémie de la COVID-19. Afin d'accéder au modèle de la lettre, veuillez cliquer [ici](#).

### **6) Fret aérien**

Air Canada a publié sur leur [site web](#) qu'Air Canada Cargo peut maintenant accepter les réservations pour les envois d'animaux vivants, à l'exception des chats et des chiens.

## **7) L'ACIA – Suspension temporaire de certaines exigences d'étiquetage pour les produits de services alimentaires en raison de la COVID-19**

L'ACIA a temporairement suspendu certaines exigences d'étiquetage pour les produits qui étaient destinés aux services alimentaires et qui n'ont aucun impact sur la salubrité alimentaire en raison de la pandémie de la COVID-19. Tel que décrit dans [l'avis à l'industrie](#), en respectant des conditions spécifiques, les entreprises du secteur alimentaire peuvent :

- vendre au détail aux consommateurs des produits alimentaires fabriqués au Canada et destinés à la restauration (comme les hôtels, les restaurants et les institutions), si certaines informations spécifiques figurent sur l'étiquetage
- réimporter des produits alimentaires fabriqués, emballés et étiquetés au Canada destinés pour les services de restauration, et qui ont été étiquetés conformément aux exigences américaines en matière d'étiquetage, pour les vendre aux services de restauration canadiens sans modification de l'étiquette

Une certaine souplesse est également prévue en ce qui concerne le format d'étiquetage, les exigences linguistiques et les exigences relatives à la taille standard des conteneurs. Cette mesure temporaire vise à atténuer les éventuelles pénuries alimentaires dans le secteur canadien de la vente au détail, à prévenir le gaspillage alimentaire et à soutenir l'économie canadienne sans compromettre la sécurité alimentaire.

## **8) Modèle de lettre de Fertilisants Canada pour les services essentiels (disponible en anglais seulement)**

Comme vous le savez, le [document](#) d'orientation de Sécurité publique Canada sur les services et fonctions essentiels au Canada pendant la pandémie de la COVID-19 identifie l'agriculture et l'agroalimentaire comme un secteur essentiel pour faciliter le mouvement des travailleurs essentiels au sein des juridictions et entre celles-ci. Fertilisants Canada a aimablement accepté de partager sa [lettre](#) sur les services essentiels, que vous voudrez peut-être utiliser comme modèle.

## **9) Mises à jour – Partenaires commerciaux internationaux**

- **États-Unis**

Nous continuons à suivre les questions liées aux camionneurs qui traversent la frontière canado-américaine.

Le bureau des douanes et de la protection des frontières américaines au pont NY Buffalo/Lewiston réduira ses effectifs agricoles entre minuit et 8 heures du matin, mais le pont Peace restera ouvert.

À compter du lundi 6 avril 2020, en raison du ralentissement du trafic transfrontalier, le bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) réduira ses heures d'ouverture ou fermera plusieurs points d'entrée (PDE) dans le Vermont (heures réduites : Morses Line, North Troy, West Berkshire ; fermé : Canaan, Derby Rte. 5 et Alburgh Springs). Tous ces PDE auront toujours un officier en poste 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour permettre aux véhicules d'urgence et au personnel essentiel de traverser. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a indiqué qu'elle ne prévoit pas encore de fermeture du côté canadien.

En ce qui concerne l'obtention de signatures physiques sur le connaissance, l'ASFC a indiqué que les envois utilisent normalement l'entrée en douane électronique et que le chauffeur n'est pas tenu de montrer la copie physique du connaissance signé. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez envoyer un message à l'[adresse courriel de la table ronde](#) dès que possible, avec autant de détails que possible.

- **Mexique**

En raison de la fermeture du gouvernement mexicain, l'agence de santé publique du Mexique, COFERPRIS, accorde la priorité aux permis d'importation de fournitures médicales pour faire face à l'urgence de la COVID-19, d'ici le 30 avril 2020. Les produits concernés par ce changement sont limités aux produits de la mer, au lait et aux produits laitiers, aux fruits préparés et aux confitures, ainsi qu'aux suppléments nutritionnels.

La Chambre nationale des transformateurs de lait du Mexique (CANILEC) a depuis précisé que bien que les permis d'importation continueront d'être émis, elle ne peut garantir que la norme de service de cinq jours ouvrables sera respectée. La CANILEC recommande donc que les permis soient demandés avant l'arrivée des envois à la frontière et que les envois de produits alimentaires soient également signalés comme essentiels.

Nous vous remercions de votre coopération continue et vous invitons à continuer à consulter régulièrement le [site web d'AAC](#) pour les mises à jour. Veuillez noter que de nouvelles questions et réponses ont été publiées sur notre site web dans une nouvelle section intitulée "Ressources et recommandations pour le secteur agricole et agroalimentaire".